

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18456 - 72ÈME ANNÉE

Prochaine visite de la ministre des Outre-mer

## Lettre ouverte du PCR à George Pau-Langevin



Les signataires de la lettre : Ary Yée Chong Tchi Kan, Maurice Gironcel et Yvan Dejean, co-secrétaires généraux du PCR.

La visite de la ministre des Outre-mer est annoncée lundi et mardi prochains à La Réunion. Le Parti communiste réunionnais a décidé d'interpeller la ministre, sur des sujets qui suscitent d'importantes interrogations dans la population : égalité réelle, filière canne-sucre, conséquence de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, près de 1.500 jeunes en emploi d'avenir touchés par le chômage cette année, loi El Khomri, situation à Mayotte et impact de l'Accord de partenariat économique sur l'économie de La Réunion. Il a donc adressé hier une lettre ouverte à George Pau-Langevin reproduite ci-après, avec des inter-titres de Témoignages.

Madame la Ministre,

Vous êtes annoncée à La Réunion les 4 et 5 juillet prochain. Vous arrivez à La Réunion dans une période où les Réunionnais se posent de nombreuses interrogations.

### Egalité réelle

1. Une loi sera votée dans quelques mois sur l'égalité réelle. Elle doit porter sur 25 ans. Pouvez-vous informer les Réunionnais du contenu du projet gouvernemental transmis au CESE et au Conseil d'État pour avis ? Le gouvernement va-t-il organiser un débat public sur cette question ?

### Avenir de la filière canne-sucre

2. La campagne sucrière vient de débuter, c'est la dernière avec un quota de production et un prix garanti pour le sucre. À partir de 2017, l'avenir est conditionné à l'attribution d'une subvention complémentaire de l'État à hauteur de 38 millions d'euros. Cette subvention doit obtenir l'accord de la Commission européenne. Depuis 2 ans, le Président de la République l'avait promise, nous sommes toujours dans l'attente de la décision. Madame la Ministre, apporterez-vous des précisions quant à cette aide supplémentaire de l'État et sa pérennisation ?

### Conséquences du Brexit

3. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne a des impacts sur l'ensemble des États de l'UE. Des études d'impact ont été réalisées par certains pays pour voir les conséquences de cette décision. Qu'en est-il pour La Réunion ? La Réunion bénéficie en effet des fonds structurels européens qui sont alimentés en partie par la contribution du Royaume-Uni. Celui-ci se retirant de l'UE, quelles seraient les conséquences pour les RUP en général et La Réunion en particulier ? De plus, La Réunion écoule son sucre sur le marché européen et entend privilégier ses sucres spéciaux dans le cadre de ce marché. Le départ du Royaume-Uni (plus de 60 millions d'habitants) rétrécit le marché. Pensez-vous, Madame la Ministre, que cela ne nécessite-t-il pas d'ores et déjà une étude de l'impact de cette décision historique sur La Réunion ?

### Jeunes en emploi d'avenir menacés par le chômage

4. Le Préfet de La Réunion vient de faire le bilan de l'utilisation des crédits pour les contrats aidés. Il s'avère que près de 1.500 jeunes en emploi d'avenir vont sortir du dispositif cette année. Après trois ans d'activité, que vont-ils devenir ? Madame la Ministre, pouvez-vous vous prononcer sur cette question ? En effet, rappelons qu'au début de ce quinquennat, la signature de contrats d'emploi d'avenir était une étape obligatoire et médiatisée de chaque visite ministérielle. L'espoir ouvert par plusieurs de vos collègues au gouvernement sera-t-il déçu ?

### Loi Travail

5. Le projet de loi de modernisation du Code du Travail, dit loi El Khomri, est actuellement en débat au Parlement. Depuis plus de trois mois, il est à l'origine d'un grand mouvement social. À La Réunion, les conséquences néfastes de cette loi seront plus importantes qu'en France. En effet, le taux de chômage est beaucoup plus important à La Réunion, de même que la proportion d'entreprises susceptibles d'être concernées par les dispositions permettant les licenciements économiques, avec une baisse du chiffre d'affaires constatées sur seulement un trimestre. Cette loi vide également de sa substance le projet d'étendre l'application des conventions collectives nationales à La Réunion, car l'accord d'entreprise primera. Quelle réponse comptez-vous donner, Madame le Ministre, aux syndicats qui prévoient une journée d'action le 5 juillet ?

### Situation à Mayotte

6. Les Réunionnais sont préoccupés par la situation à Mayotte. Ceci nécessite des mesures immédiates de maintien de l'ordre, de respect du droit républicain dans le cadre de la protection des biens et des personnes. Cela nécessite aussi des mesures d'avenir pour faire face aux problèmes auxquels les Mahorais sont confrontés : démographie, sous-développement économique, relation avec les autres îles de l'archipel des Comores.

Compte-tenu des promesses du gouvernement faites aux Mahorais, pourriez-vous, Madame la Ministre, préciser les mesures prises pour redonner l'espoir aux Mahorais, stabiliser la situation et garantir l'avenir ?

### Impact de l'Accord de partenariat économique

7. Enfin, au dernier sommet de la Commission de l'océan Indien à Moroni en 2014, la France a signé une Déclaration demandant l'accélération de la signature de l'Accord définitif de partenariat économique (APE) avec l'Union européenne. Pouvez-vous, Madame la Ministre, faire état de l'avancement de ce dossier ? Quelles en seront les conséquences sur l'économie de La Réunion ?

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

*Pour le secrétariat général du PCR,  
Yvan Dejean,  
Maurice Gironcel,  
Ary Yée Chong Tchi Kan*

## Édito

# La Reunion retrouve son identité

**L**a Reunion a été rayée de la carte de l'Indiaocéanie, dans la Déclaration finale lors du sommet de la COI, tenu à Moroni en Août 2014. Mais voilà que la COI se remet à parler de La Reunion, à l'occasion, du lancement du projet Métiss (MELting poT Indianoceanic Submarine System). Il s'agit d'un projet de câblage numérique reliant Maurice, La Reunion et Madagascar, au continent africain et au reste du monde. Le communiqué officiel de la COI souligne : « résolument régional et volontairement partagé, ce projet d'infrastructure numérique reste ouvert aux autres opérateurs et partenaires. » Ainsi, La Reunion retrouve son droit d'être citée, son existence géographique.

Notez bien : c'est un projet "Regional". il ne s'agit donc pas de relier Maurice et Madagascar à la France. Alors que pensent les sectaires qui ont créé « France de l'océan Indien » afin de gommer le nom de La Reunion et usurper son identité ? Quant au Secrétaire général de la COI, il « encourage les Etats concernés à soutenir activement ce projet qui modifiera profondément le paysage numérique régional et permettra la démocratisation de l'accès au très haut débit au bénéfice des populations et des acteurs économiques ». Tout le monde a bien compris qu'il veut parler de La Reunion aussi. Il va se coltiner tous les jacobins de l'univers car Orange n'est pas cité. Et, pour cause, l'ex France-Télécom est actionnaire du SAFE, l'actuel câble historique. En clair, le monopole ne permet pas « la démocratisation ».

Enfin, le JIR d'hier publie une magnifique photo

d'un podium présentant les lauréats d'une compétition organisée par la Fédération Française de Danse où on voit une Réunionnaise, médaille d'or, déployant un drapeau qui n'est pas celui de la France. Alors, est-ce que le JIR va être taxé d'anti-français ainsi que notre championne en or ? L'article signale que la délégation réunionnaise a ramené du Championnat de Grenoble, 4 médailles d'or. Va pour la cinquième qu'on a raté. Bravo les filles. Ce n'était pas une délégation de « France Ocean Indien ».

La Reunion retrouve son identité. La raison (La Reunion) finira bien par l'emporter.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71<sup>e</sup> année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany  
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;  
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



## Un nouvel hommage à Lucet Langenier, militant communiste qui a libéré Sainte-Suzanne

Fidèles à cette tradition, les militants communistes de Sainte-Suzanne ont organisé ce 30 juin au cimetière paysager du Port un nouvel hommage à leur célèbre camarade Lucet Langenier, décédé ce même jour en 1993 à l'âge de 50 ans. Conduite par Maurice Gironcel, celui qui lui a succédé à la mairie de Sainte-Suzanne après son décès, une première délégation s'est retrouvée en début de matinée devant la tombe de l'ancien maire et conseiller régional.

Après un dépôt de gerbes, Maurice Gironcel a rappelé à quel point les combats de Lucet Langenier pour libérer son peuple de toutes les fraudes électorales, injustices et oppressions dont il est victime ont marqué la mémoire des Sainte-Suzannois comme d'un très grand nombre de Réunionnais. Après une minute de silence, d'autres personnes ont pris la parole pour saluer cette fidélité à la mémoire de Lucet, notamment ses frères Jean-Yves et Alex.

À ce sujet, l'ancien maire du Port a déploré l'effacement par la nouvelle municipalité de tout ce qui a été réalisé par ses prédécesseurs pour transformer la ville portoise. Un comportement lamentable... Quant à Alex, il a déclaré notamment que les combats de Lucet et de ses camarades au service du peuple réunionnais continuent et que «les idées justes triomphent toujours».

### Leur combat continue

En conclusion de cette cérémonie organisée chaque 30 juin depuis de nombreuses années, Maurice Gironcel a rappelé l'importance des divers combats menés par Lucet Langenier, en particulier pour le respect de la démocratie et pour le droit des Réunionnais de s'exprimer librement. «Plus que jamais, c'est à La Réunion de dire ce qui est bon pour elle», a ajouté le co-secrétaire du Parti Communiste Réunionnais.

En milieu de matinée, une seconde cérémonie en hommage à Lucet Langenier s'est déroulée au même endroit avec une autre délégation de la Section communiste de Sainte-Suzanne, venue en bus et conduite par son secrétaire, Martial Turpin. À cette occasion, les participants à cet hommage — venus de plusieurs sections communistes — ont visité les tombes d'autres camarades inhumés dans ce cimetière, comme Laurence et Laurent Vergès. Leur combat continue !

**Correspondant**



Grand matin, lors de la première cérémonie devant la tombe de Lucet Langenier, les intervenants : Maurice Gironcel, Jean-Yves et Alex Langenier.



En milieu de matinée, une seconde cérémonie émouvante et chaleureuse en hommage à Lucet Langenier, avec des rappels des combats importants qu'il a menés au service de son peuple.



## Billet philosophique

# « Tous ensemble ! Tous ensemble ! »

Le concept "ensemble" est souvent évoqué dans cette chronique pour cultiver "l'amour de la sagesse" (la philosophie) ; autrement dit, le bon sens, le dialogue, l'entente, la solidarité et bien d'autres valeurs humaines fondamentales pour changer notre société. Ces derniers jours, des Réunionnais ont exprimé et montré comment ce concept est important à faire vivre dans le pays.

Le vendredi 24 juin dernier à Saint-Denis, Annie Darencourt, vice-présidente de l'UDIR (Union pour la Défense de l'Identité Réunionnaise), a animé une nouvelle édition de ses rencontres culturelles intitulées "Marmitezistoir". Cette soirée a été marquée par l'ambiance chaleureuse qui a uni le public très divers et de tous les âges avec les artistes, conteurs et animateurs ayant valorisé les atouts de la culture créole réunionnaise avec sa langue, sa musique, ses chants, ses contes et "sirandane" ("kosa in shoz?"). La solidarité a aussi été au cœur de cette rencontre avec l'association Primat, qui a offert aux participants un délicieux repas créole gratuit. D'ailleurs un appel à la résistance aux injustices et oppressions a été lancé d'une certaine façon par un des artistes, Clency Persand, qui affichait sur son tee-shirt : « j'ai des mains faites pour l'or » (côté face), « mais elles sont dans la merde » (et enchaînées, sur le dos).



L'artiste Clency Persand, de face et de dos.

### « Ensemble agir durablement »

Cet appel à résister à ce qui ne va pas dans notre société a été exprimé d'une autre façon le lundi 27 juin à Saint-Denis lors de l'assemblée générale de l'association GRANDDIR (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement pour un Développement Durable de l'île de La Réunion). Un collectif de la société civile, présidé par Jean-Luc Morisse, qui regroupe plus d'une trentaine d'associations et dont le mot d'ordre est : « Ensemble agir durablement à La Réunion ». Selon ce mouvement, « l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) existe depuis les années 70 sur le territoire mais reste trop peu visible dans la société

et trop peu prise en compte par les décideurs publics ». C'est pourquoi, dit-il, « depuis plus de 20 ans, les acteurs de l'EEDD réunionnais tendent vers un regroupement afin de favoriser sa reconnaissance et son intérêt général indéniable ».

### « Favoriser le "faire ensemble" »

Il ajoute qu'« en œuvrant à la reconnaissance et au développement de l'EEDD, GRANDDIR veut s'inscrire dans une politique d'accompagnement du changement de société dont nous affirmons la nécessité ». Et dans l'annonce de ses projets pour 2016, il rappelle qu'il « se donne comme priorité la création de liens entre acteurs de l'EEDD ve-

nus d'horizons différents et qui partagent des valeurs communes ». Afin de réaliser ces objectifs très intéressants, « GRANDDIR favorise les situations d'échanges avec la mise en place d'actions et d'outils » pour « créer une dynamique de réseau et d'échanges pour favoriser le "faire ensemble" ». Voilà un exemple à suivre dans l'ensemble du monde syndical, politique et associatif réunionnais, en particulier dans la préparation du vote avant la fin de l'année de la loi pour l'égalité réelle dans les Outre-mer, en écoutant le slogan des manifestants contre la loi travail face aux diviseurs : « Tous ensemble ! Tous ensemble ! ».

**Roger Orlu**

# Oté

## Kansa in vré l'ékol rényonèz pou bann z'anfan rényoné ?

*Nana dé z'ané é dé z'ané, in bann amontrèr progrèsis la réini pou form l'ékol rényonèz. Sa té in groupman sindikalis téi rode lo méyèr solisyon pou an avoir, isi La Rényon, in l'ékol de kalité. Mi sava pa ardi z'ot propozisyon, mé, inn mèm pars li amontr banna té i fé bann propozisyon rézonab.*

*An zot mèm, zot la di La Rényon lé dann klima tropikal é dann la plipar bann kartyé kan la shalèr i shal ébin lé pa fasil pou travaye lékol. La pa fasil pou bann z'anfan. La pa fasil non pli pou lo bann z'amontrèr. Mi rapèl kan moin lété l'ékol kisoï lo pti, lo moiyn sinonsa lo gran désèrtènn foi lo l'aprè-midi té in kalvèr pou travay dan l'ékol. Kan moin lété kour moyin l'avé in tèrmomète dan la klass é shak marmaye, son tour té i sava oir ali pou mark dsi tablo la tanpératir. Moi d'désanm l'avé dé foi plis trann sink dogré, mèm trann-sète, trant-uit.*

*Alor nou té i aprann vréman, sansa nou téi fé sanblan ? L'intélizans i suiv pa, la mémoir non pli é kan téi ariv lo soir la métrèss ké lété mon momon téi poz késtyon ébin na dé zour nou té ariv pa réponn. Pa par kouyonis, mé pars la shalèr l'avé touf anou. Alors, mi domann kansa nora in bon l'ané éskolèr, in l'ané klimatik pars si nana sa dann La Frans égzagonal isi nou la poin-konm nou na poin l'égalité bien antandi !*

*Kansa ? Kan kok va gingn lo dan ? A moins ké l'ékol sé in n'afèr tro séryé pou konfyé sa l'édikasyon nasyon. L'èr-la I fo pétète sé lo pèp k'I pran lo pouvoir pou fé in l'ékol rényonèz pou bann z'anfan rényoné.*

**Justin**

« Shakinn I kont dsi son prop sab pou koup son kann » - In kozman po la rout

Zot i koné sab, sa la pa in zoutiy konpliké. Sa lé sinp vèy pa ! Mé oplis in n'afèr lé sinp oplis, pou manyé ali, i fo ou i pran lo soin, i fo sé ou mèm i done ali son form, son transhan pou li ète bien éfikas. Kroi pa out kamarad va anprète aou in sab é aprésa ou va koup konm si lété la v'ot. Soi ou i tap mové l'androï, soi ou i tap dé kou olèrk inn é out travay la poin lo rannman k'i fo. Sa lé konmsa é pa otroman ! Sa lé vré pou sab mé galman pou tout kalité zoutiy é pou tout espès dé shoz. Majine in n'afèr : fé dé trouso la klé pou rouv é pou fèrm lo bann mèm port. Donn in moun inn é pran l'ot pou ou. Momandoné fé l'éshanj. L'èr-la ou konm l'ot pèrsone i rikoné pa bien kèl klé i rouv ou bien i fèrm kèl port. Dizon ou i koné out zoutiy é out zoutiy i koné aou : dizon na in sort mazigador rant inn é l'ot, rant out zoutiy é ou. Alé ! ni artrouv pli d'van.